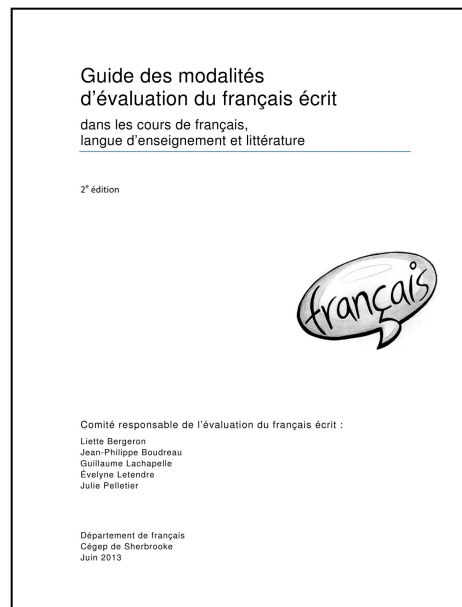


Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

Le processus d'élaboration et le contenu du
Guide des modalités du français écrit
du Département de français du Cégep de Sherbrooke

Guillaume Lachapelle
Julie Pelletier

Atelier 815
33^e Colloque de l'AQPC
Juin 2013




de Sherbrooke

Plan de la présentation

1. Mise en contexte
2. Présentation du processus d'élaboration du guide
3. Présentation du contenu du guide
4. Période de questions

Contexte

1. Réinvestissement en éducation (dès 2006)
2. Embauche de deux conseillers pédagogiques responsables du chantier de valorisation de la qualité du français du Cégep de Sherbrooke (2008)
3. Lancement officiel du chantier (2008) :
 - Réécriture de la Politique de la langue française (2009)
 - Réécriture de l'article relatif à l'évaluation du français dans la PIEA (2010)
4. Mise en œuvre de la nouvelle PIEA (2010)

Contexte

PIEA du Cégep de Sherbrooke

Article 7 - Évaluation du français

- Responsabilité partagée
- Rôle clé de la formation spécifique
- Évaluation positive
- Reconnaissance des forces comme des faiblesses
- Dimension de rétroaction
- Rapprochement avec les compétences disciplinaires
- Cohérence et harmonisation des pratiques d'évaluation

Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

Contexte

PIEA du Cégep de Sherbrooke

Règles d'applications 5 - Évaluation du français

5.1 Évaluations formatives et sommatives

- Préparation adéquate
- Modalités de rétroaction

5.2 Étendue de l'évaluation

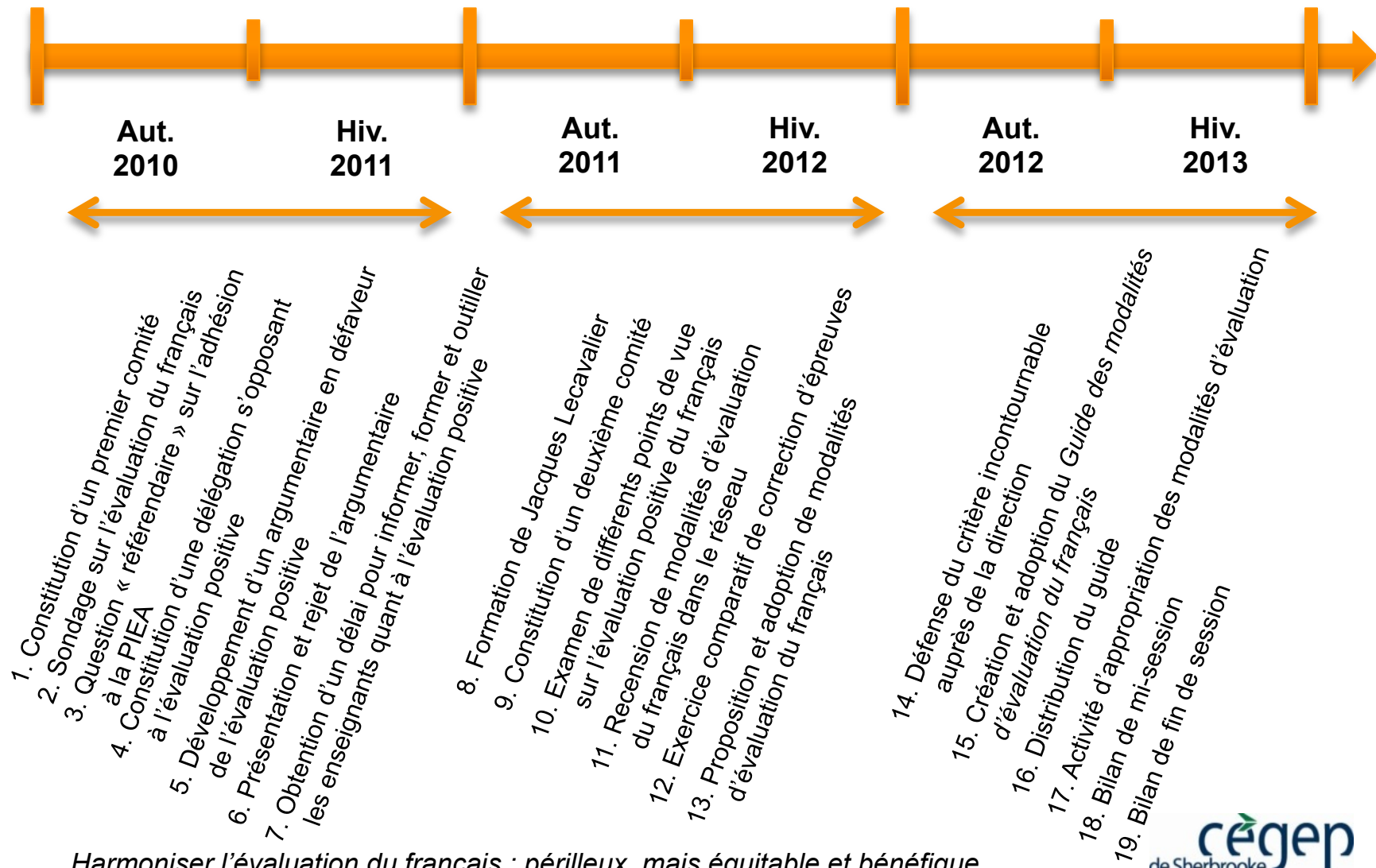
- Dans la formation spécifique, évaluation en tout ou en partie

5.3 Pourcentages alloués

- Minimum de 10 %, maximum de 30 %
- Possibilité de progression (pourcentage et profondeur)

Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

Étapes du processus



Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

Étapes du processus



1. Constitution d'un premier comité
2. Résultats du sondage sur l'évaluation du français
3. Question « référendaire » sur l'adhésion à la PIEA
4. Constitution d'une délégation s'opposant à l'évaluation positive
5. Développement d'un argumentaire en défaveur de l'évaluation positive
6. Présentation et rejet de l'argumentaire
7. Obtention d'un délai pour informer, former et outiller les enseignants quant à l'évaluation positive

Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

Étapes du processus



2. Faits saillants du sondage sur l'évaluation du français

Batailles gagnées d'avance

- Pénalité par faute calculée à partir de différents paramètres
- Critère absolu de la qualité du français
- Code de correction commun
- Pourcentage alloué à la qualité du français entre 30 % et 40 %

Adhésion à...

75 %
78 %
78 %
82 %

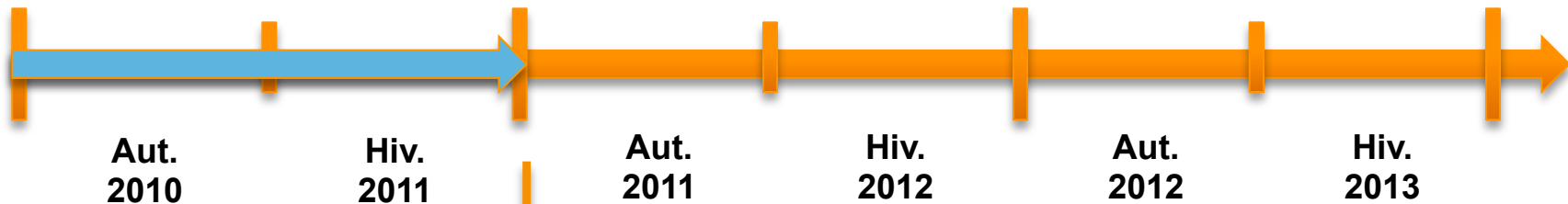
Batailles s'annonçant plus difficiles

- Progression de l'importance accordée à la qualité du français
- Variation dans la valeur des fautes

44 %
64 %

Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

Étapes du processus



3. Question « référendaire »

Souhaitez-vous qu'une délégation composée de membres du Département de français fasse des représentations auprès de la Direction du cégep afin de demander que les enseignantes et les enseignants dudit département soient exemptés de l'obligation de faire de « l'évaluation positive du français », comme prescrit par la PIEA (règle d'application 5.3)?

Si oui, souhaitez-vous faire partie de la délégation qui devra être formée le cas échéant?

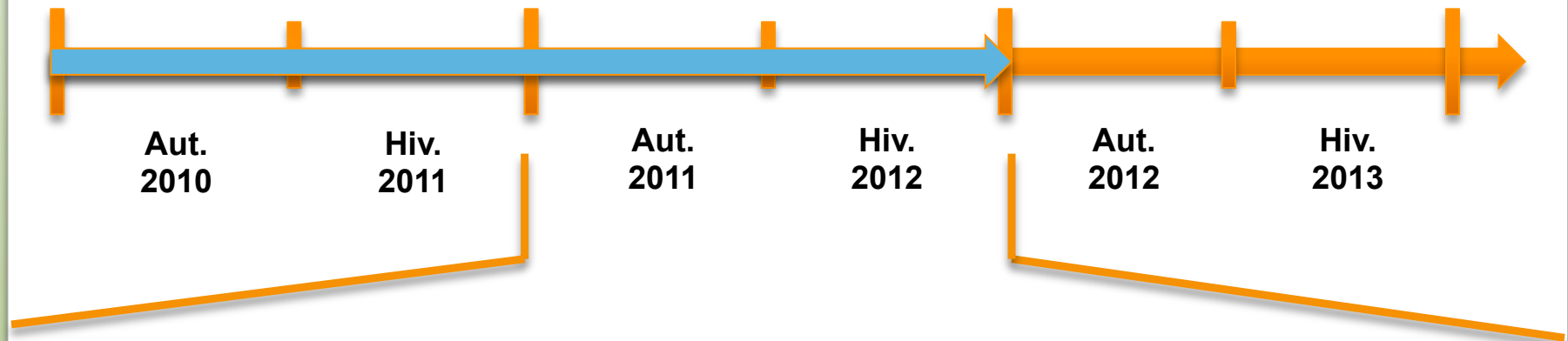
Étapes du processus



5. Argumentaire en défaveur de l'évaluation positive

- Si la question de l'évaluation de la langue était problématique pour d'autres départements, elle ne l'était pas pour le Département de français. Nous ne voyons pas en quoi l'obligation d'évaluer positivement devrait nous être imposée.
- Nous ne croyons pas à l'effet psychologique néfaste de l'évaluation négative puisqu'il ne nous a pas été démontré.
- L'évaluation positive du français écrit a pour effet d'atténuer l'importance accordée au contenu.
- L'évaluation positive semble permettre qu'une mauvaise réponse bien écrite se mérite tout de même des points.
- En évaluation négative, la progression de l'échec à la réussite d'un étudiant à l'autre selon le résultat obtenu sur le contenu est toujours plus nuancée.
- La méthode d'évaluation positive augmenterait la lourdeur de la correction des travaux.

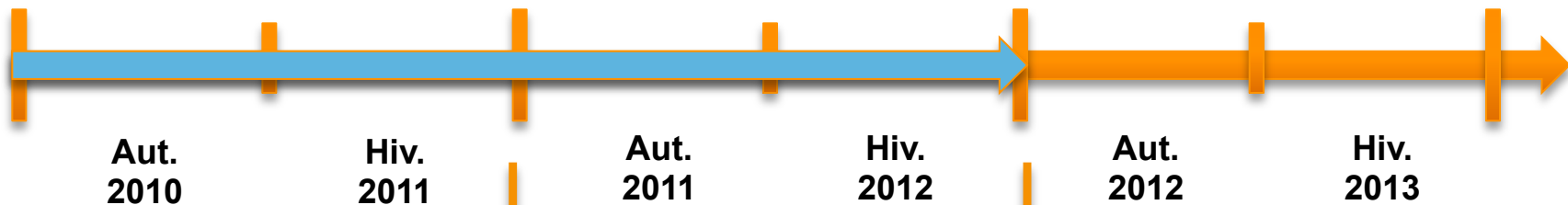
Étapes du processus



8. Formation de Jacques Lecavalier
9. Constitution d'un deuxième comité
10. Examen de différents points de vue sur l'évaluation du français
11. Recension de modalités d'évaluation du français dans le réseau
12. Exercice comparatif de correction d'épreuves
13. Proposition et adoption de modalités d'évaluation du français

Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

Étapes du processus

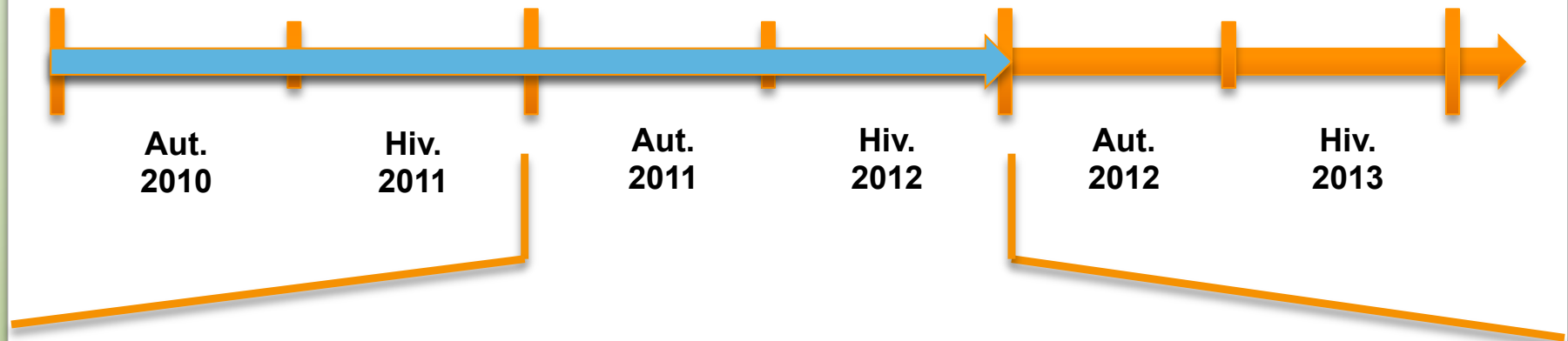


10. Points de vue sur l'évaluation positive du français

Kingsbury, Fanny et Jean-Yves Tremblay, *Pistes d'actions pour favoriser une évaluation optimale de la compétence langagière par les professeurs de l'enseignement collégial*, PAREA, 2008.

- L'harmonisation des pratiques d'évaluation du français écrit a plusieurs bienfaits.
- L'évaluation du français écrit doit tenir à un partage de la responsabilité par l'ensemble des enseignants.
- La soustraction de points est démotivante autant pour l'enseignant que pour l'étudiant.

Étapes du processus

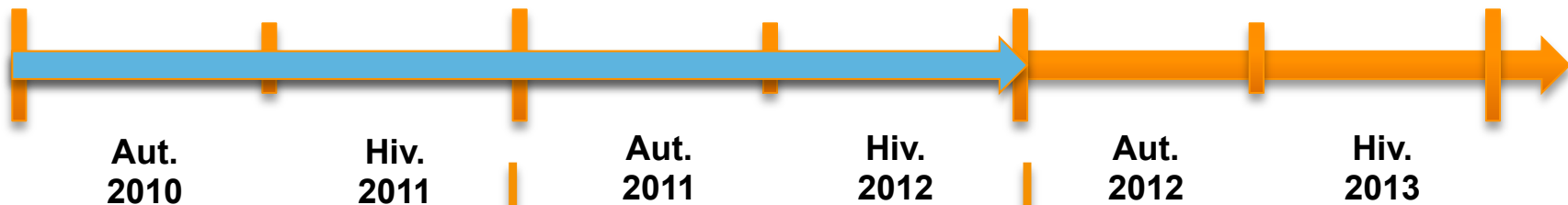


10. Points de vue sur l'évaluation du français

Fortier, Gilles et Clémence Préfontaine, « Le français écrit dans toutes les disciplines : d'abord la responsabilité de l'élève », *Vie pédagogique*, 2004.

- Le français écrit fait partie intégrante de toutes les disciplines.
- L'évaluation négative a un aspect punitif et n'est pas significative pour l'étudiant.

Étapes du processus

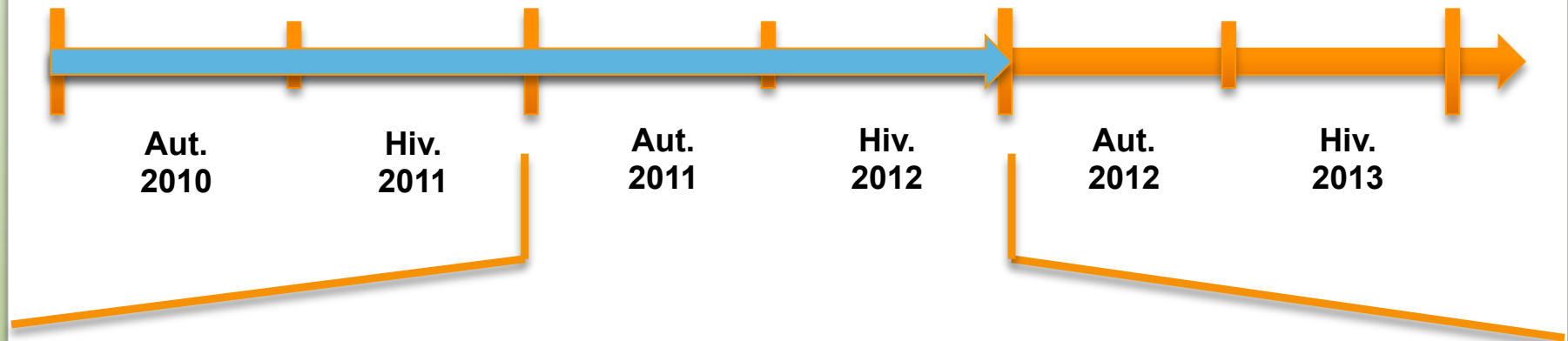


10. Points de vue sur l'évaluation du français

Lecavalier, Jacques, *L'évaluation de la langue selon la PIEA en consultation*, Collège de Valleyfield, 2009.

- Concernant l'évaluation négative (soustraction de points) :
 - la soustraction peut transformer une réussite en échec;
 - elle est perçue comme une mesure punitive;
 - lorsqu'elle est le seul outil employé, elle ne change pas la perception négative des élèves à l'égard de la langue.
- Concernant l'évaluation positive (banque de points) :
 - l'évaluation devient plus cohérente;
 - l'échec est causé par une combinaison de critères et non plus seulement par la soustraction de points pour la langue;
 - cela peut amener l'élève à prendre conscience de toutes ses lacunes.

Étapes du processus



11. Modalités d'évaluation du français dans le réseau

Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

11. Modalités d'évaluation du français dans le réseau

Évaluation négative

- Sept-Îles (jusqu'à 20 % des points)
- Saint-Laurent (jusqu'à 30 % des points, 1 point par faute pour les travaux faits à la maison/ 0,5 point pour les travaux faits en classe)
- Saint-Jérôme ((jusqu'à 30 % des points, échelle semblable à celle de l'ÉUF)
- Saint-Jean-sur-Richelieu (jusqu'à 30 % des points)
- Maisonneuve (jusqu'à 20 % des points)
- Marie-Victorin (on déjâ fait de l'évaluation positive sans « double seuil »)
- Granby (jusqu'à 20 % des points pour les 101 et 104, jusqu'à 25 % pour le 102 et jusqu'à 30 % des ponts pour le 103)

Évaluation positive sans « double seuil » de réussite

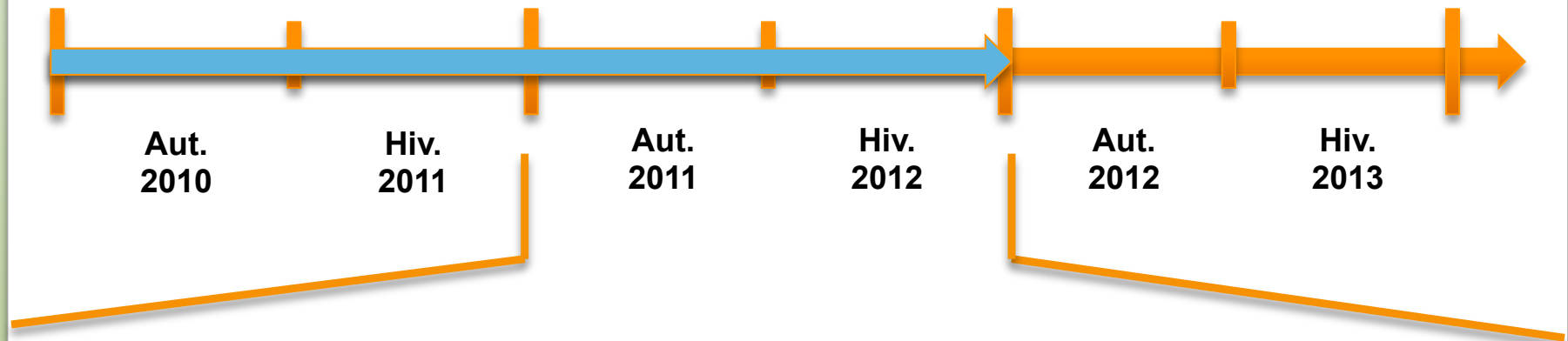
- Abitibi (70 % pour le contenu disciplinaire, 30 % pour le français écrit)
- Édouard-Montpetit (70 % pour le contenu disciplinaire, 30 % pour le français écrit)
- Limoilou (70 % pour le contenu disciplinaire, 30 % pour le français écrit)
- Rimouski (70 % pour le contenu disciplinaire, 30 % pour le français écrit)
- Trois-Rivières (60 % pour le contenu disciplinaire, 40 % pour le français écrit et on ne corrige que 150 mots)
- Vieux-Montréal (70 % pour le contenu disciplinaire, 30 % pour le français écrit)

Évaluation positive avec « double seuil » de réussite

(70 % pour le contenu disciplinaire, 30 % pour le français écrit)

- André-Laurendeau (« double seuil » pour les 101, 102 et 103)
- Valleyfield
- Victoriaville (« double seuil » pour le 101)

Étapes du processus



12. Exercice comparatif de correction d'épreuves

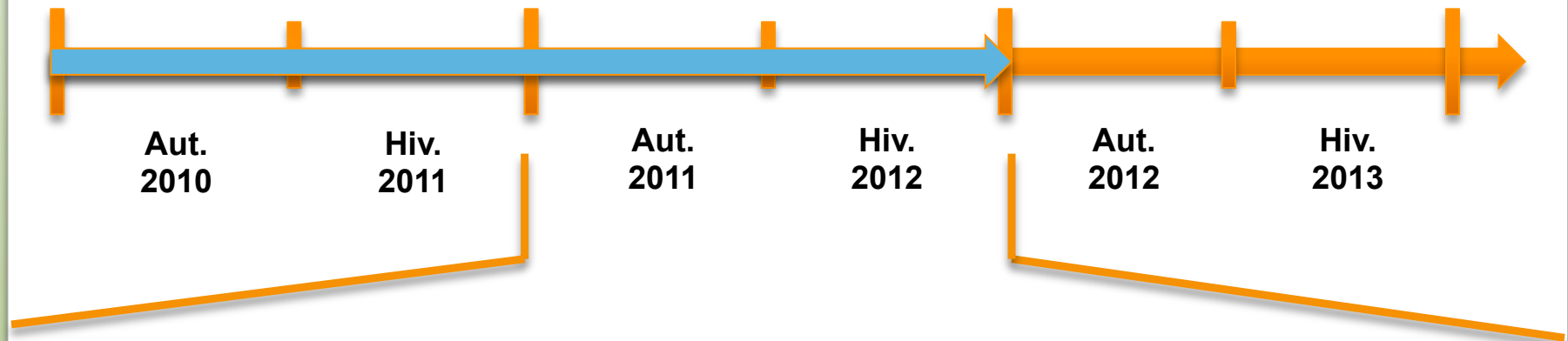
Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

12. Exercice comparatif de correction d'épreuves

		Copie 1	Copie 2	Copie 3	Copie 4	Copie 5	Copie 6	Copie 7
		Contenu disciplinaire : 40/100	Contenu disciplinaire : 63/100	Contenu disciplinaire : 76/100	Contenu disciplinaire : 91/100	Contenu disciplinaire : 65/100	Contenu disciplinaire : 75/100	Contenu disciplinaire : 90/100
		58 fautes	41 fautes	74,5 fautes	35 fautes	15 fautes	15 fautes	12 fautes
Méthode	Type d'évaluation	Note globale	Note globale	Note globale	Note globale	Note globale	Note globale	Note globale
Selon ancienne formule	Négative	9 %	45,3 %	51,7 %	75,1 %	57,5 %	67,5 %	84 %
1 f / 30 mots (20 %)	Positive	32 %	50,4 %	60,8 %	72,8 %	60,8 %	68,8 %	83 %
1 f / 30 mots (25 %)	Positive	30 %	47,3 %	57 %	68,3 %	59,7 %	67,2 %	81,3 %
1 f / 30 mots (30 %)	Positive	28 %	44,1 %	53,2 %	63,7 %	58,6 %	65,6 %	79,5 %
1 f / 30 mots (30 %) avec critère incontournable	Positive	28 %	44,1 %	50 %	50 %	58,6 %	65,6 %	79,5 %
1 f / 30 mots (40 %)	Positive	24 %	37,8 %	45,6 %	54,6 %	56,5 %	62,5 %	76 %

Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

Étapes du processus



13. Proposition et adoption de modalités d'évaluation du français

- Proposition 1 : 14 pour, 2 contre, 6 abstentions
- Proposition 2 : 20 pour, 1 contre, 1 abstentions

Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

13. Proposition et adoption de modalités d'évaluation du français



Que soit appliquée par les membres du Département de français, pour toutes les évaluations sommatives des cours de la formation générale et des cours Renforcement en français et Pratique du français, la méthode d'évaluation du français écrit positive se définissant par les paramètres suivants :

Répartition des points

30 % pour la qualité du français

70 % pour le contenu disciplinaire

Diminution du nombre de fautes permises au fil des cours

• *Renforcement en français* (050) : 1 faute aux 18 mots (1/18)

• *Écriture et littérature* (101) : 1 faute aux 23 mots (1/23)

• *Littérature et imaginaire* (102) : 1 faute aux 27 mots (1/27)

• *Littérature québécoise* (103) : 1 faute aux 30 mots (1/30)

• *Langue et communication* (104) : 1 faute aux 30 mots (1/30)

Application d'un critère incontournable

Obligatoirement pour les productions écrites liées au type de texte correspondant à l'épreuve finale, au-dessus du nombre de fautes permises, la note globale de 55 % est attribuée ou la note du contenu disciplinaire si elle est inférieure à 55 sur 70.

13. Proposition et adoption de modalités d'évaluation du français



Que soit appliqué par les membres du Département de français le système de correction du français écrit se définissant par les éléments suivants :

Code d'annotation des fautes

SPOGV

Distinction des types de fautes

D'après l'outil *Une grille de correction* du Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD)

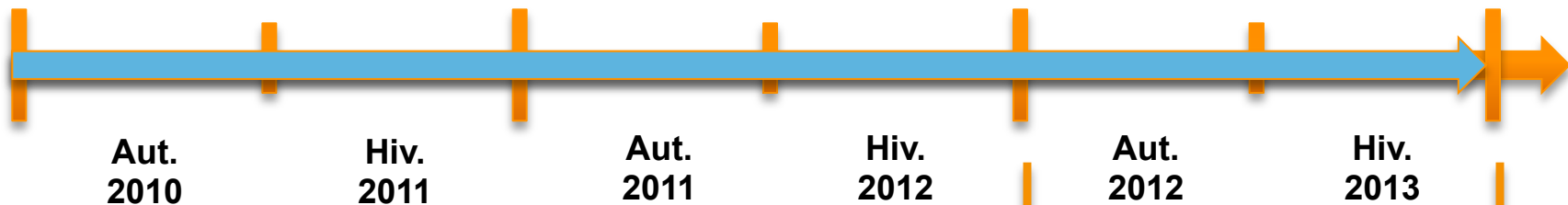
Valeur des fautes

La faute de syntaxe, d'orthographe, de grammaire et de vocabulaire a la valeur d'une faute. La faute de ponctuation et la faute d'orthographe mineure (accent, cédille, trait d'union, majuscule, minuscule, abréviation) ont la valeur d'une demi-faute.

Application de la pénalité

Toute faute de syntaxe, de ponctuation, de grammaire et de vocabulaire est pénalisée à chaque occurrence ou selon les précisions apportées dans le document des résultats des travaux du comité sur l'évaluation du français écrit. Toute faute d'orthographe d'usage est pénalisée une seule fois.

Étapes du processus



Aut.
2010

Hiv.
2011

Aut.
2011

Hiv.
2012

Aut.
2012

Hiv.
2013

14. Défense du critère incontournable auprès de la direction
15. Création et adoption du *Guide des modalités d'évaluation du français*
16. Distribution du guide
17. Activité d'appropriation des modalités d'évaluation
18. Bilan de mi-session
19. Bilan de fin de session

Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

Contenu du guide

Guide des modalités d'évaluation du français écrit

dans les cours de français,
langue d'enseignement et littérature

2^e édition

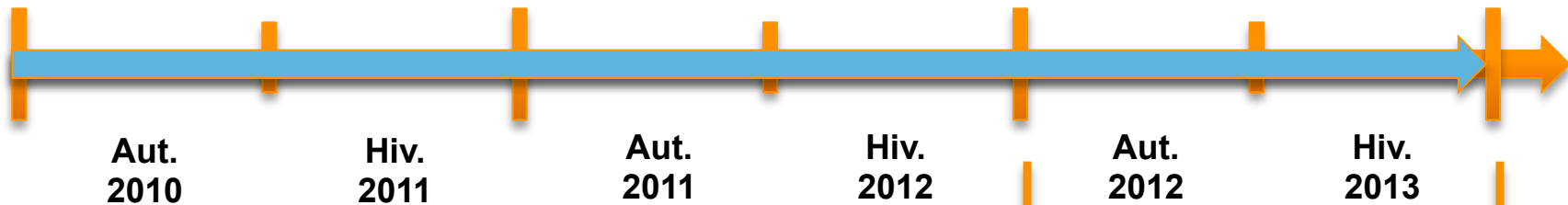


Comité responsable de l'évaluation du français écrit :

Liette Bergeron
Jean-Philippe Boudreau
Guillaume Lachapelle
Évelyne Letendre
Julie Pelletier

Département de français
Cégep de Sherbrooke
Juin 2013

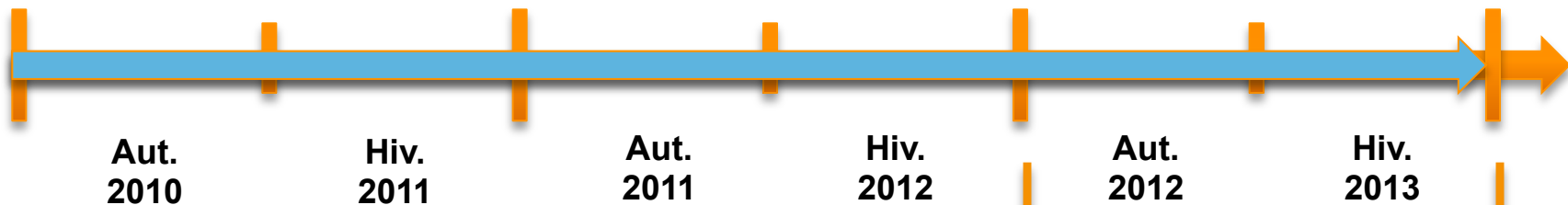
Étapes du processus (suite)



14. Défense du critère incontournable auprès de la direction
15. Création et adoption du *Guide des modalités d'évaluation du français*
16. Distribution du guide
17. Activité d'appropriation des modalités d'évaluation
18. Bilan de mi-session
19. Bilan de fin de session

Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

Étapes du processus (suite)

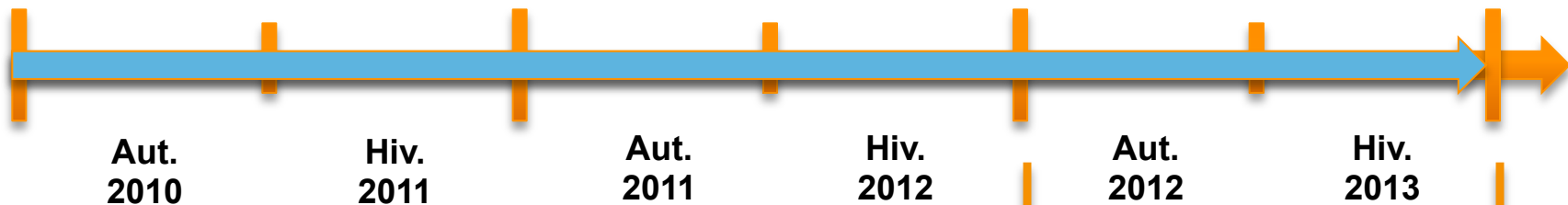


18. Bilan de mi-session (mars 2013)

Éléments positifs :

- Plusieurs constatent que ça va bien avec la grille de calcul, on aime bien le nouveau code.
- La méthode est facile, l'adaptation est assez simple.
- Cette nouvelle méthode donne un bonus à ceux qui sont forts en français écrit et pénalise les plus faibles.
- Des professeurs constatent que les moyennes sont semblables à celles d'avant pour un même cours.
- Les étudiants semblent faire davantage attention à leurs écrits.
- Certains constatent que les notes sont souvent meilleures.
- On se demande si pour des travaux courts, il n'y aurait pas lieu de revenir à l'ancienne méthode.
- Ce n'est pas le monstre appréhendé.

Étapes du processus (suite)

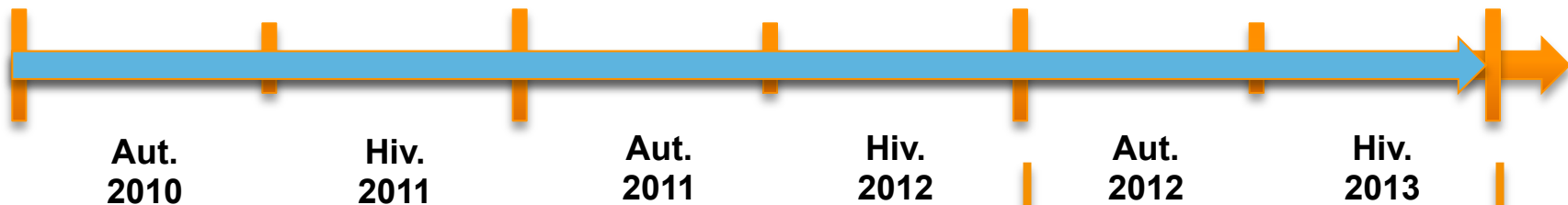


18. Bilan de mi-session (mars 2013)

Éléments négatifs :

- Une majorité de professeurs aimeraient voir changer la pondération 60/40 de l'évaluation finale (qui a été adoptée faute de pouvoir appliquer le critère incontournable) pour une pondération identique aux travaux intermédiaires soit : 70/30 parce qu'ils craignent un plus haut d'échecs à la fin de la session (proposition finalement adoptée à l'unanimité)
- La méthode de calcul est complexe surtout qu'il faut s'ajuster au nombre précis de mots de chaque copie.
- Il faudrait refaire les tableaux de calcul ou utiliser les méthodes de Gilles Poulin qui s'est fait des tableaux Excel.
- On se demande si on est tenu de corriger avec le nombre exact de mots.
- La nouvelle méthode est vraiment très longue à appliquer ce qui alourdit la tâche
- Il y a un problème avec les homophones.

Étapes du processus (suite)

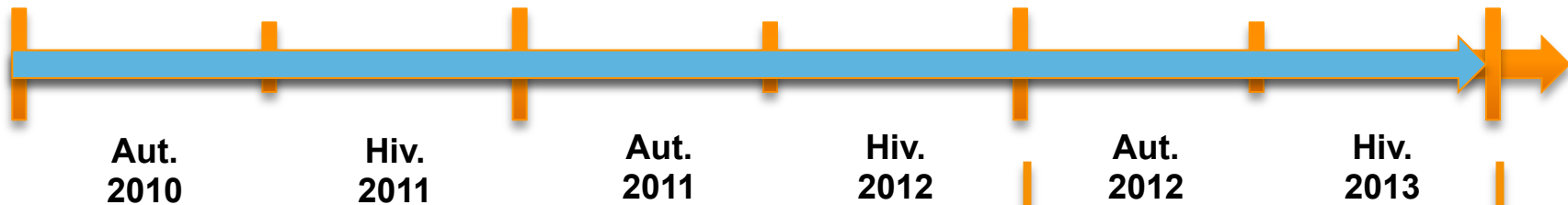


18. Bilan de mi-session (mars 2013)

Éléments négatifs (suite) :

- La matière ne compte plus que pour 70%; ça n'a pas de bon sens, c'est inadmissible.
- Les appréhensions du début s'estompent, mais la nouvelle méthode favorise les plus forts.
- Ça accroît les écarts dans la classe ce qui nécessite davantage d'encadrement.
- Il est trop compliqué de calculer au mot près, on peut prendre le rang le plus grand (par exemple, choisir 300 mots dans le jeu de 250 à 300 mots).
- L'idée de corriger en prenant le rang le plus grand est intéressante, mais on préfère être plus précis pour donner l'heure juste aux étudiants.
- Même si on aime bien le code, il y a un problème avec les homophones.
- Les groupes en cours du soir sont particulièrement touchés par la nouvelle méthode parce qu'ils sont hyper faibles en français.

Étapes du processus (suite)

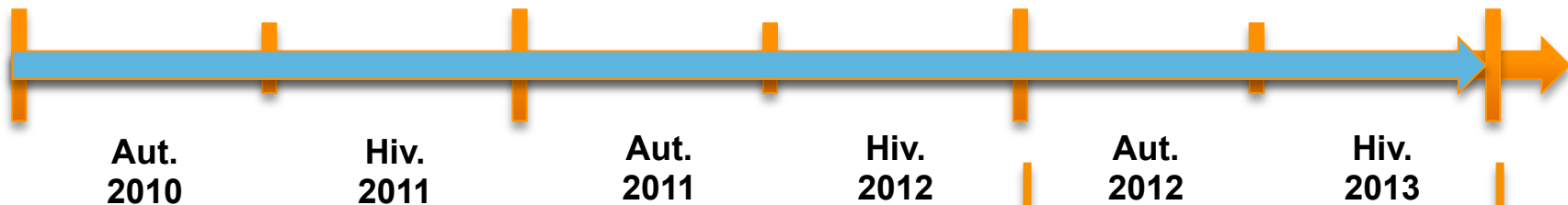


18. Bilan de mi-session (mars 2013)

Suggestions :

- Pour corriger plus facilement, faire des grilles de notation sur 100.
- Refaire les tableaux pour qu'on puisse choisir le nombre de mots .
- Ajouter la catégorie homophones au SPOGV (+ H).
- Examiner la valeur du contenu enseigné par rapport au français écrit.

Étapes du processus (suite)



19. Bilan de fin de session (mai 2013)

- Clarification liée aux homophones (OH – GH) adoptée
- Proposition d'une nouvelle répartition des points (contenu/ qualité du français) : 80 % - 20 % au lieu de 70 % - 30 % - proposition battue (4 pour, 22 contre, 4 abstentions)
- Demande d'un ajout concernant la formation spécifique (dans trois programmes)
- Consensus « définitif » quant à l'application des modalités proposées dans le guide - proposition adoptée à l'unanimité

Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

Merci de votre attention.

N'hésitez pas à nous joindre :

Guillaume.Lachapelle@cegepsherbrooke.qc.ca

Julie.Pelletier@cegepsherbrooke.qc.ca

Harmoniser l'évaluation du français : périlleux, mais équitable et bénéfique

The logo for Cégep de Sherbrooke, featuring the word "cégep" in a stylized blue font with a small green leaf-like symbol above the "e", and "de Sherbrooke" in a smaller blue font below it.